

**HIER : CAUCHEMAR...**

**AUJOURD'HUI ESPOIR !**

Direction, Administration: 10, Rue Leroux, PARIS-XVI° — Tél. : KLÉ. 20-93 et KLÉ. 84-05 — C. C. P. Paris 5331-73

# SOYEZ TOUS A NOTRE CONGRES !...

## NOUS COMPTONS SUR VOUS

Je vous demande à tous de participer à notre Congrès annuel qui se tiendra, vous le savez, à Dijon, les 4 et 5 mai prochains, douzième anniversaire, jour pour jour, de notre libération. J'allais écrire : « Je vous demande de faire l'effort... », mais, à vrai dire, quand une manifestation est organisée par Emile VALLEY, elle ne nous demande aucun effort : il n'est que d'accepter et de nous laisser faire...

Vous n'aurez pas à le regretter, il est d'ores et déjà certain que notre Assemblée sera une parfaite réussite. Nous y viendrons très nombreux et nous y rencontrerons des camarades que Paris n'attire guère et que nous n'avons pas revus depuis des années. Donc, rajeunissement des cadres. Et aussi rajeunissement du cadre : Dijon, est une des plus harmonieuses de nos grandes cités provinciales et nous accueillera de telle sorte que le plaisir touristique et les charmes de l'hospitalité viendront se combiner à la joie profonde de nous retrouver.

J'insiste aussi sur la nécessité de maintenir l'action entre les anciens de Mauthausen, de donner la preuve que cette union ne se déserte pas et que, contre vents et marées, elle résiste à l'épreuve du temps. C'est notre vœu le plus cher, c'est aussi celui des familles de nos disparus.

Combien de problèmes séparent les anciens résistants ! Problèmes du présent, tant européens qu'africains, sur lesquels chacun a sa position personnelle. Problèmes d'avenir, hérissés d'espoirs et de craintes souvent différents sinon contradictoires.

Mais sur le chapitre du passé, de notre passé, de notre lutte et de notre victoire communes, de nos souffrances fraternellement partagées, nous avons le devoir de demeurer intransigeants. Nous ne faisons que célébrer le culte du souvenir en disant « Non » à Speidel, pourvoyeur de déportation, comme nous avons dit « Non » à l'attribution du titre de déportés aux S.T.O., comme nous ne cessons de protester contre le refus arbitraire de certaines cartes de déportés résistants.

Nous sommes là pour défendre les droits moraux et matériels de ceux de Mauthausen. Nous n'avons jamais failli à notre tâche. Aidez-nous par votre présence massive, témoignage de votre confiance, à persévérer dans notre œuvre et à la mener à bien.

Le Président :  
**Prof. GILBERT-DREYFUS**  
(ex-DEBRISÉ - Mle 62328).

## PROGRAMME

### SAMEDI 4 MAI 1957

**16 h 15** : Rendez-vous devant la gare de Dijon.

Départ en autocars pour Nuits-Saint-Georges et le Clos-Vougeot avec visite des caves.

**19 heures** : Retour à Dijon.

**19 h 30** : Repas : mess des officiers, caserne Vaillant (à côté de la place de la République).

**21 h 15** : Soirée du souvenir au Théâtre municipal de Dijon.

### Première partie :

Poèmes et chants de résistance et de déportation.

Morceaux de musique exécutés par un orchestre.

### Deuxième partie :

Projection du film « NUIT ET BROUILLARD ».

### DIMANCHE 5 MAI 1957

**9 h 30** : Congrès : salle du cinéma Terminus (face à la gare de Dijon).

**11 h 30** : Départ en cortège de la place de la Libération pour le monument élevé à la mémoire des déportés, puis dépôt de gerbes au monument aux morts et au stand des Fusillés (transport par autocars, sauf pour le parcours de la place de la Libération au monument des déportés).

**12 h 30** : Réception à l'hôtel de ville.

**13 h 30** : Repas : mess des officiers, caserne Vaillant.

\*\*\*

### MOYENS DE TRANSPORT

Au départ de Paris notre groupe partira de la gare de Lyon à 12 h 34. Arrivée à Dijon à 15 h 34.

Nous demandons instamment à tous nos adhérents désirant assister à notre Congrès de remplir et nous réexpédier le questionnaire, car nous ne pourrions assurer les repas et chambres d'hôtels des personnes non inscrites.

Nous prions aussi les adhérents ayant une carte de chemin de fer double barre de nous le signaler afin que nous puissions régler notre voyage dans l'intérêt de tous, en faisant bénéficier de cette réduction les déportés non pensionnés et les familles de nos camarades morts au camp.

L'Amicale se chargera de la lo-

cation de toutes les places pour ce train et prendra les billets *Paris à Dijon aller et retour, aussi bien pour les personnes n'ayant aucune réduction que pour celles ayant des réductions.*

Le retour de ce groupe aura lieu par le train quittant Dijon le dimanche 5 mai à 18 heures. Arrivée à Paris à 20 h 55.

Nous nous permettons de demander aux déportés ayant 75 % de réduction de bien vouloir payer 1 400 francs de transport au lieu de 1 050, ceci nous permettra de diminuer le prix de transport de ceux qui n'ont pas de réduction (déportés non pensionnés et familles de nos camarades morts au camp).

En conclusion, pour les personnes voyageant avec le groupe départ de Paris, le 4 mai à 12 h 34, pour les détenteurs de cartes de réduction : 1 400 francs. Pour les autres personnes : 1 800 francs.

#### HORAIRE DES TRAINS VENANT DES PRINCIPALES DIRECTIONS

*Aller.* — Départ de Paris (gare de Lyon) : 12 h 34. Arrivée à Di-

jon : 15 h 34 (train par lequel voyagera le groupe).

#### AUTRES TRAINS

Départ de Paris (gare de Lyon) : 19 h. 54. Arrivée à Dijon : 22 h. 49  
Départ de Paris (gare de Lyon) : 19 h 50. Arrivée à Dijon : 22 heures.

Départ de Paris (gare de Lyon) : 20 heures. Arrivée à Dijon : 23 heures.

#### REGION LYONNAISE

Départ de Lyon : 13 h 50. Arrivée à Dijon : 16 h 4.

Départ de Lyon : 16 h 6. Arrivée à Dijon : 17 h 54.

Départ de Lyon : 19 h 30. Arrivée à Dijon : 22 h 2.

#### REGION DE BESANÇON

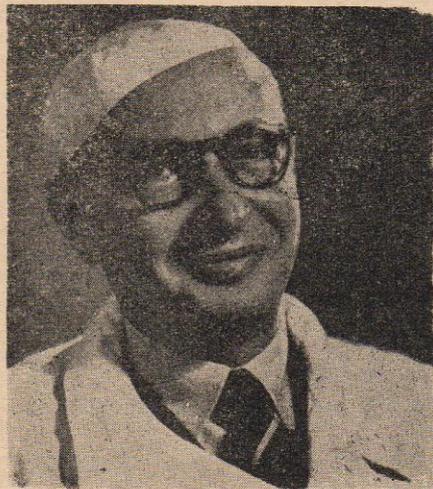
Départ de Besançon : 14 h 20. Arrivée à Dijon : 16 heures.

Départ de Besançon : 18 h 30. Arrivée à Dijon : 20 h 10.

*Retour.* — Départ de Dijon : 18 heures. Arrivée à Paris : 20 h 55.

Départ de Dijon vers la région lyonnaise à 19 h 10.

## Notre **PRESIDENT** et notre **VICE-PRESIDENT** à l'honneur



Nous sommes heureux d'annoncer à nos amis que notre Président, le Professeur GILBERT-DREYFUS (ex-Debrise, matricule 62238 Mauthausen, Ebensee) et notre Vice-Président Paul PICOT (matricule 60434 Mauthausen, Wiener-Neudorf) viennent d'être promus Commandeurs de la Légion d'Honneur.

Nous leur adressons, au nom de tous, nos plus vives félicitations pour ces distinctions qui honorent notre Amicale.

## PÈLERINAGES

La majorité des inscriptions ayant été faite pour le pèlerinage A, nous organisons le pèlerinage comprenant la visite de Salzbourg et de Vienne.

A la demande de plusieurs familles de nos camarades morts au camp, la

visite du camp d'Ebensee sera comprise dans notre pèlerinage, ce qui apporte une modification au programme et au prix.

Voici le programme définitivement fixé :

**9 mai 1957** : à 20 h 25, départ de Paris gare de l'Est.

**10 mai** : à 11 h 54, arrivée à Salzbourg ; repas ; visite de la ville. Départ pour Ebensee ; repas et coucher au Fuerkogel.

**11 mai** : à 10 heures, visite du camp d'Ebensee ; 11 heures, cérémonie internationale au camp ; 12 heures, repas ; 14 heures, départ ; visite de Gmunden. Repas et coucher à Linz.

**12 mai** : 8 heures, départ de Linz ; 8 h 30, arrivée à Hartheim ; visite. Départ pour Mauthausen ; cérémonies religieuses et civiles internationales. Repas au camp ; visite du camp ; cérémonie à Gusen ; retour à Mauthausen ; diner et coucher à Mauthausen.

**13 mai** : vers 8 heures, départ de Mauthausen pour Melk par la vallée du Danube. Cérémonie au four crématoire. Visite de l'abbaye de Melk. Départ pour Vienne par la Wachau, Krems (célèbres vignobles autrichiens). Dîner et coucher à Vienne.

**14 mai** : à Vienne, matinée libre ; après-midi, visite de Vienne, du Kalhenberg. Dîner et coucher à Vienne.

**15 mai** : 7 heures, départ de Vienne. Arrivée à Salzbourg vers 15 heures. Départ de Salzbourg à 16 heures.

**16 mai** : 9 h 15, arrivée à Paris, gare de l'Est.

Le voyage se fera par chemin de fer de Paris à Salzbourg aller et retour et en autocars de Salzbourg à Vienne, aller et retour.

**Prix : 10 000 francs** de Kehl à Kehl aller et retour pour les personnes ayant la gratuité en Allemagne.

**16 000 francs** pour les personnes n'ayant pas la gratuité en Allemagne.

A ces prix, il convient d'ajouter éventuellement le montant du voyage en France.

Pour les personnes partant de Paris et pour lesquelles nous prendrons un billet collectif : **4 600 francs.**

Nous enverrons aux personnes inscrites tous les renseignements concernant les conditions d'obtention des billets gratuits (France et Allemagne), le détail des horaires, etc.

Nous demandons avec insistance aux personnes désirant participer aux différents pèlerinages que nous organisons pendant les mois de juillet et d'août de bien vouloir nous donner dès maintenant leur inscription. Nous insistons sur le fait qu'en organisant ces pèlerinages avec partie touristique, nous souhaitons faire connaître Mauthausen et la déportation à ceux qui se trouvent en dehors du milieu « déporté », aussi nous vous demandons de faire connaître nos programmes aux jeunes que vous pensez pouvoir y intéresser.

C) Programme comprenant la visite de Mauthausen, des commandos de Gusen, Ebensee, Hartheim et

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DU 3 FÉVRIER 1957

trois jours en Tchécoslovaquie avec entre autres, la visite de Prague.

Mettant à profit notre voyage en Tchécoslovaquie, nous nous rendrons à Lidice (ville martyre tchécoslovaque et Térézin, camp de concentration nazi).

Départ de Paris le 23 juillet au soir. Retour à Paris le 31 juillet au matin.

Prix approximatif de Kehl à Kehl : 13 000 francs.

D) Etant donné que beaucoup de déportés de Mauthausen sont passés au camp de Flossenbourg, nous organisons aussi un pèlerinage sur un programme comprenant la visite du camp de Flossenbourg auquel s'ajouteraient trois jours en Tchécoslovaquie (visite de Prague, Pilsen, Lidice et Térézin).

Départ de Paris le 1<sup>er</sup> août au soir. Retour à Paris le 8 août au matin.

Prix approximatif : 10 000 francs.

E) Programme comprenant la visite du camp de Mauthausen et des commandos de Gusen, Loibl-Pass, Ebensee, Steyr et Eisenerz.

Voyage en autocar à partir de Salzbourg par la route du Grossglockner, Klagenfurt, Gratz et la Yougoslavie : Ljubljana Trzic, Bled, Maribor...

Départ de Paris le 9 août au soir. Retour à Paris le 19 août au soir.

Prix approximatif de Kehl à Kehl : 16 000 francs.

Les changements éventuels de date ou confirmation de celles-ci ainsi que toutes précisions pour les pèlerinages des mois de juillet et août seront communiquées ultérieurement.

*Nous précisons que les prix de ces différents voyages sont calculés en tenant compte de la gratuité de voyage accordée pour le parcours en Allemagne de Kehl à Salzbourg, à 2 membres des familles de déportés résistants ou politiques morts au camp et aux déportés détentés de la carte de déporté résistant ou politique.*

Les personnes n'ayant pas droit à cette gratuité devront compter environ 6 000 francs de plus, pour le parcours en Allemagne.

La gratuité en France est accordée dans les mêmes conditions que les années précédentes aux familles des déportés morts au camp, en possession de la carte de déporté.

Nous prions nos amis que ces voyages intéresseraient de bien vouloir nous donner leur inscription de principe avant le 5 mai.

Places limitées.

**Pour toutes correspondances  
joindre un timbre pour la  
réponse.**

*Présents :* Jean GUERBETTE, Paul PICOT, Mme DELALONDE, Gaston PASSAGEZ, Léopold CASTELLAN, Maurice PETIT, Charles BOSSI, Mme PLAZIAT, Robert SIMON, Pierre MABILLE, Robert CORBIN, E. TAVERDET, Julien GENTIL, Mme M. FREBAULT, René ROBY, Pasteur SCHYNS, Robert ROZINOER, Octave RABATE, Emile VALLEY, Roger SOUCHERE, Daniel VELU, Michelle GUILLOUX, Mme LE CORRE, Fernand ALBY, Paul TILLARD, Dr AVERBUCH, Jean SERRES, Mme AVERLAND, Julien JACQUES, Michel de BOUARD, Maurice PASSARD, Dr Louis FICHEZ.

*Excusés :* Prof. GILBERT-DREYFUS, Pierre SCHOSMANN, BERNARD-ALDEBERT, Prof. DESOILLE, Michel HACQ, Jean ROGER, Raoul JEANJEAN, Dr WETTERWALD, Gaston FOURNIER, Raymond HALLERY, Edouard LILLAZ, Paul PERRAUDEAU, Mme DELAVIGNE, Yvonne DESCROIX, Prof. Roger HEIM, M<sup>e</sup> Paul ARRIGHI.

*Absents :* Abbé VARNOUX, M. PLAU, Yves BOUTELLE, Jean CAYROL, M<sup>e</sup> CHARLET, Pierre DAIX, Ange GAUDIN, Auguste JUSTAMOND, Georges PAROUTY, Frédéric RICOL, Gabriel SANTANBIEN, Robert THEETEN, André ULMAN.

Le Prof. GILBERT - DREYFUS s'étant excusé en dernière minute, de ne pouvant, pour raison de santé, assister à la réunion, Paul PICOT la préside.

*Première question à l'ordre du jour :* ERECTION DU MONUMENT AU PÈRE-LACHAISE.

Emile VALLEY rappelle que lors de la précédente réunion tous les membres du conseil d'administration avaient donné leur accord pour l'achat d'un terrain d'environ 4 mètres carrés coûtant 540 000 francs. A la suite de cette décision, M. CHOAIN (ex-prisonnier de guerre), sculpteur, qui avait accepté de soumettre un projet de monument, Roger SOUCHERE, architecte, et lui-même se sont rendu au cimetière du Père-Lachaise afin de se rendre compte sur place, or, le terrain prévu leur semble trop restreint pour y ériger le monument projeté, il demande donc si les membres du conseil d'administration sont d'accord pour l'achat d'un terrain de 6 m<sup>2</sup> 50 coûtant 905 000 francs.

Jean SERRES estime qu'il faut construire ce monument coûte que coûte, le situer au mieux possible. « Ce que nous devons savoir, c'est si nous avons la possibilité d'acquisition du terrain immédiatement. »

Le Dr AVERBUCH demande s'il n'est pas possible que la Ville de Paris fasse don du terrain.

VALLEY, rappelle que la demande en avait été faite au conseil municipal qui n'a pu lui donner une suite favorable, étant donné que toutes les amicales de camps avaient payé le terrain où furent érigés leurs monuments respectifs, ne voulant pas créer de précédent, la demande a été refusée.

Robert ROZINOER demande quelle est la somme dont l'Amicale dispose.

VALLEY signale qu'un grand nombre de conseils généraux ont répondu favorablement.

Le montant des subventions votées

par eux est de 1 360 000 dont 645 000 francs ont été versés à ce jour.

Il demande que les membres du conseil d'administration se prononce sur l'achat du terrain.

Octave RABATE demande où il est placé.

Il lui est répondu qu'il se trouve dans un angle, vers la montée au Mur des Fédérés et à proximité des monuments élevés par les amicales des autres camps.

Tous les membres du conseil d'administration donnent leur accord pour l'achat du terrain de 6 m<sup>2</sup> 50.

*Deuxième question à l'ordre du jour :* PROJET DE MAQUETTE.

VALLEY appelle la discussion et demande que chacun de nous donne son avis sur le projet exposé.

Plusieurs camarades interviennent, dont Julien JACQUES, qui tient à féliciter M. CHOAIN et Roger SOUCHERE pour le projet de la maquette. Leur grande idée est à saluer, dit-il, et il ajoute : « Mauthausen, nous nous en souvenons, c'était quelque chose d'écrasant. Il faudrait faire revivre cet escalier. Dans la maquette, il ne revit pas parce qu'on a une impression d'un escalier bien fini, bien terminé. Or, pour les camarades qui abordaient cet escalier, c'était quelque chose qui n'en finissait pas.

« Il faut évoquer cet escalier et peut-être aussi, en fond, la porte d'entrée du camp.

« Quant au corps du déporté, il semble que nous y gagnerions s'il était plus petit et présenté affaissé, mais ayant quand même une expression d'espoir.

« Telles étaient les idées que j'avais sur ce monument, celle de principe étant valable. »

Paul PICOT est de l'avis de Julien JACQUES. Il faut renverser la position du corps. Le morceau de pantalon placé entre les deux jambes exprime l'idée d'un deuxième cadavre dont on ne verrait que la jambe.

VALLEY insiste sur le fait qu'étant donné que le monument sera dans un angle, il est nécessaire d'envisager l'aspect du monument sur les trois côtés.

R. SIMON dit : « L'escalier était un traquenard... un sillon... Si nous avons à le présenter en angle, le talus peut ressortir. L'escalier, c'est plutôt un aspect de découpage dans le flanc de la montagne. Il faut exprimer l'idée du dédale. Sur la position du corps, il faut que le déporté meure en grim pant l'escalier. »

R. ROZINOER n'est pas d'accord pour changer la position du corps, qui est précipité en arrière dans l'escalier. Cette expression répond mieux à l'hommage que l'on veut faire exprimer à ce monument dédié à ceux qui sont tombés.

L. CASTELLAN est d'accord pour couper la géométrie de l'escalier.

Quant à la position du corps, l'idée de la résistance à la mort doit être exprimée.

R. SOUCHERE donne alors des explications techniques sur l'ensemble du projet et signale que M. CHOAIN l'a réalisé rapidement à l'aide de calques

et de projections et qu'il n'a pas pu donner l'idée de ce que serait la structure de l'escalier. Avant tout, il faut savoir si l'idée générale de l'escalier avec le déporté mourant est bonne. Alors, dit-il, nous reprendrons le projet pour lui donner l'expression décidée par tous.

Au sujet de la pierre à employer pour la réalisation, il aurait été idéal de pouvoir faire le monument dans les blocs de granit de la carrière de Mauthausen. Mais cette idée ne peut être retenue en raison du coût élevé. Il faut envisager la technique suivante : pierre française et projection de poudre de granit que nous pourrions faire venir de Mauthausen. Mais vous aurez à choisir la matière lorsque vous aurez revu la maquette, avant de commencer l'exécution.

Paul TILLARD. — La notion d'un escalier qui se prolonge indéfiniment doit être exprimée. Le corps du déporté doit laisser apparaître un visage torturé.

R. ROZINOER demande en quelle matière sera construit le monument, et R. SOUCHERE revient sur ce qu'il a déjà dit et précise que le monument doit représenter un bloc.

M. CHOAIN propose de donner gracieusement son temps à l'Amicale pour réduire les frais le plus possible.

VALLEY le remercie au nom de tous et la discussion étant terminée sur le deuxième point, le troisième point est abordé.

CONGRES DE L'AMICALE : date - Le lieu étant fixé à Dijon.

VALLEY indique que la cérémonie internationale n'aura pas lieu le 5 mai au camp de Mauthausen en raison des élections présidentielles en Autriche.

Par conséquent, les dates des 4 et 5 mai pourraient être retenues pour le Congrès. Nous demanderions que la cérémonie de la Flamme soit repoussée au 6 mai. Tous les membres du conseil d'administration sont d'accord pour retenir les dates des 4 et 5 mai.

VALLEY signale la présence de notre ami SOUSTELLE de Dijon. Rapidement il indique que les congressistes pourraient partir de Paris le 4 mai par le train de midi. Arrivée à 15 h 34, coïncidant avec celle du train venant de la région lyonnaise.

Le programme proposé comprend visite touristique dans l'après-midi du 4 mai et visite des caves de Nuits-Saint-Georges et du Clos-Vougeot. En soirée, un grand gala en présence des personnalités de la ville de Dijon avec projection du film *Nuit et Brouillard*.

Michel de BOUARD expose les obstacles qui se présentent pour obtenir ce film. Toutefois il espère que nous l'obtiendrons. Il propose de ne pas projeter d'autre film en même temps que *Nuit et Brouillard*.

H. SOUSTELLE propose que le samedi 4 nous nous rendions au monument des fusillés de Comblanchien pour y déposer une gerbe. Le soir gala au théâtre municipal de Dijon qui contient 1 200 places.

M. de BOUARD revient sur le programme du gala. Il propose que la première partie soit consacrée à des poèmes qui pourraient être lus par un déporté et à des chansons de résistance et déportation de Daniel CHLIQUE, par exemple. Nous pourrions les lui faire enregistrer au magnétophone, car il ne se trouvera pas à Paris au mois de mai.

P. PICOT demande que les cama-

rades apportent des suggestions. M. de BOUARD, E. TAVERDET, J. GENTIL, P. TILLARD sont d'accord pour une soirée artistique comprenant un spectacle de choix.

M. de BOUARD appelle l'attention sur le heurt à éviter entre le choix du programme artistique et le contenu du film.

Il est proposé un programme de grande musique.

M. PASSARD craint que la musique ne plaise pas à tout le monde et pense que le genre « variétés » serait plus accessible à tous.

M. de BOUARD suggère la nomination d'une commission pour constituer le programme. Il pense qu'il faut prévoir une heure de spectacle avant la projection du film qui dure environ une demi-heure.

Le président de séance demande à l'assemblée de décider quels seront les camarades qui feront partie de cette commission. Les noms de BLOT, M. de BOUARD, J. GENTIL, R. SOUCHERE, L. CASTELLAN, Ch. BOSSI, H. SOUSTELLE sont proposés et ratifiés par l'assemblée.

SUR LE DEROULEMENT DES CEREMONIES

H. SOUSTELLE indique qu'il y a à Dijon un monument de la déportation où les congressistes pourraient se rendre en défilé après le Congrès ainsi qu'au stand des 118 fusillés de Dijon.

La réception à l'hôtel de ville aurait lieu le dimanche en fin de matinée. Le repas amical serait servi ensuite au mess des officiers de la garnison.

E. VALLEY précise qu'il serait possible d'être de retour à Paris le dimanche à 21 h 30. Il souligne que le prix du voyage pourrait être abaissé si les déportés qui bénéficient de réduction en font bénéficier les autres participants au voyage. Il demande à tous de répondre au questionnaire qui leur sera envoyé par l'Amicale.

H. SOUSTELLE appelle l'attention de tous les membres du conseil d'administration sur l'importance d'aviser les congressistes qu'il est indispensable de se faire inscrire pour participer au repas amical.

P. MABILLE demande le temps prévu pour le déroulement des travaux du Congrès.

E. VALLEY précise que la séance du Congrès aura lieu le dimanche matin 5 mai, de 9 h 30 à 11 h 30 environ et sera suivie de la cérémonie au monument de la déportation et au stand des fusillés.

Puis réception et repas...

O. RABATE informe les camarades qu'il est obligé de partir pour ses obligations de travail mais, auparavant, il veut soulever dans cette réunion un problème qui intéresse tous les déportés : celui de la nomination du général SPEIDEL au commandement de l'armée Centre-Europe. Il demande que le conseil d'administration vote une protestation.

M. de BOUARD appuie la proposition de RABATE et s'élève avec force contre la nomination de SPEIDEL, contre le fait que les fils des déportés et des résistants soient placés sous ses ordres.

Il rappelle le rôle joué en France par SPEIDEL contre les résistants, il rappelle les déportations ordonnées par lui...

P. PICOT demande que la protestation soit envoyée, au nom de l'Ami-

cale, au Président de la République, aux présidents du Conseil de la République, de l'Assemblée nationale, au président du Conseil, au ministre des Anciens Combattants, au ministre de la Défense nationale et aux présidents des groupes politiques de l'Assemblée nationale et du Conseil de la République.

M. de BOUARD demande que les termes de la proposition soient très fermes car il est impossible que SPEIDEL vienne à Fontainebleau.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour porte en son troisième point la question des pèlerinages.

E. VALLEY pense qu'il faut continuer à faire un pèlerinage pour les familles comportant uniquement Mauthausen avec hébergement sur les lieux mêmes de façon à réduire le plus possible les frais.

D'autre part, il rappelle le projet de pèlerinage auquel s'ajouterait une partie touristique ; il envisage un pèlerinage à Mauthausen avec visite de Prague, Lidice, Terezin et un autre pèlerinage à Mauthausen, Ebensee, Loibl-Pass avec visite de Vienne.

R. SIMON estime que si l'on veut y faire participer les jeunes, il faut songer à l'utilisation des congés d'été. Il faudrait situer la période de ces pèlerinages pendant les vacances d'été.

Le Conseil d'administration donne son accord sur les deux formules de pèlerinage.

Aux questions diverses, J. GUERBETTE demande s'il y a une école spéciale susceptible d'accueillir les enfants de déportés au-dessus de quatorze ans et demande également s'il y a des bourses accordées pour ces enfants.

Des explications sont données par E. VALLEY et J. JACQUES sur les possibilités qui existent dans le cadre général, les écoles n'étant pas uniquement réservées aux enfants de déportés.

Réponse est faite que cette commission fonctionne pour les déportés résistants mais pas pour les politiques.

Julien JACQUES propose que l'Amicale insiste pour que les déportés politiques bénéficient de cette commission spéciale.

E. VALLEY revenant sur la question des subventions votées pour le monument du Père-Lachaise, souligne que le Conseil municipal de Paris avait voté une subvention de 300 000 francs et que le Conseil général de la Seine avait voté une subvention de 100 000 francs, or le versement a été refusé par le préfet de la Seine ; il demande donc à P. PICOT et P. MABILLE d'intervenir auprès du préfet de la Seine.

G. PASSAGEZ demande où en est la proposition de loi au sujet du titre attribué aux S.T.O.

P. PICOT indique que la question est en cours et que de ce fait le titre officiel de déporté ne leur est pas encore accordé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

ERRATA. — Nous nous excusons d'oublier qui se sont glissés dans notre compte rendu du dernier Bulletin :

Octave RABATE assistait à la réunion du Conseil d'administration du 28 octobre et Maurice PASSARD s'était excusé de ne pouvoir y assister.